



Protection contre les explosions

LES EMBARCATIONS À MOTEURS INTÉRIEURS À ESSENCE RISQUENT D'AVANTAGE D'EXPLOSER

Quel risque est associé à ces embarcations?

Les vapeurs d'essence peuvent s'accumuler dans les espaces fermés d'une embarcation ayant un moteur intérieur même après la mise en marche des souffleries de ventilation pendant les quatre minutes minimales. Ces vapeurs d'essence peuvent prendre feu en présence d'une source de chaleur.

Comment éviter cette situation?

Pour assurer la protection contre les risques d'inflammation, on se sert d'un dispositif de filtrage afin d'empêcher les étincelles de s'échapper là où les vapeurs d'essence peuvent s'accumuler.

Moteur de voiture et moteur marin : quelle est la différence?

Les pièces d'automobile fonctionneront peut-être dans votre moteur, mais elles diffèrent des pièces de moteur marin. Les pièces d'auto NE protègent PAS des étincelles et peuvent provoquer une explosion.



Que faire?

Toutes les composantes électriques doivent être protégées contre les risques d'inflammation, notamment les démarreurs, les alternateurs, les distributeurs, les solénoïdes, les ventilateurs, les pompes de cale et tout moteur ou dispositif ayant accès à une source de combustible. Ces éléments sont décrits dans les *Normes de construction des petits bâtiments* de Transports Canada (TP 1332F).

Précautions importantes

Protégez-vous ainsi que votre famille d'une explosion d'embarcation en faisant en sorte que les composantes électriques de votre moteur à essence soient protégées contre les risques d'inflammation.

Pompe de cale



Démarreur



Ventilateur refoulant



Alternateur



Distributeur

